COMMUNE DE MONTREUX

Rapport-préavis No 08/2021

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à la pérennisation des salles de cinéma Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation ;

à la prise en charge des loyers des salles Hollywood du 1er avril 2021 au 31 mars 2023 ;

à la réponse à la motion de M. Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux », prise en considération le 18 novembre 2020 ;

à la réponse à la motion de Mme Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma », prise en considération le 18 novembre 2020.

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le mardi 16 mars 2021 à 19 h. 00

à la salle VIP du Centre Omnisports du Pierrier à Clarens

Table des matières

1 Objet du rapport-préavis 1
2 Historique 1
3 Situation actuelle 2
4 Chiffres 2
4.1 Fréquentation 2
4.2 Comptes et budgets 2
4.2.1 Comptes 2
4.2.2 Budgets 3
5 Nouveau concept d'utilisation 3
5.1 Analyse 3
5.2 Concept 4
5.3 Soutien communal 4
5.4 Exploitation 5
6 Conséquences financières 5
7 Développement durable 5
7.1 Social 5
7.2 Economique 6
7.3 Environnemental 6
8 Réponse aux motions 6
9 Position de la Municipalité 6
10 Conclusions 7

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis propose à votre Conseil de transformer les salles de Cinéma Hollywood en un nouvel espace de projection à Montreux, qui puisse être à disposition à la fois de Cinérive SA et de toute institution sise sur la Commune. La Municipalité propose d'allouer à cet effet un soutien financier dédié à la prise en charge de la location de cet espace pour une période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2023, dates du nouveau bail commercial entre le propriétaire et l'exploitant. La Municipalité vous propose ainsi de répondre aux deux motions pendantes relatives au cinéma de Montreux.

2 Historique

Le cinéma Hollywood, repris par Cinérive SA dans les années 90, n'a presque jamais été rentable. L'exploitation a pu être maintenue grâce au groupe Cinérive SA, qui a couvert les pertes régulières. Lors de sa construction, Cité-Centre abritait quelques commerces et se réclamait « centre commercial ». Quelques années plus tard, après la construction du Forum, l'attractivité commerciale de la zone Cité-Centre a perdu de son intérêt.

Côté programmation, Cinérive SA a développé à Montreux une offre commerciale, non seulement en français, mais également en version originale. A l'origine, l'idée combinée de la Municipalité et de Cinérive SA était de séduire la population touristique et expatriée anglophone, très présente dans la région, ainsi que les élèves des écoles et institutions internationales. Une stratégie payante, puisqu'elle a coïncidé avec une forte relance de la version originale vers le grand public, venu aussi de l'extérieur de Montreux.

Une programmation familiale est également toujours proposée, complétée par quelques films plus « pointus », intimes et moins fréquentés, plus difficiles à exploiter avec deux grandes salles.

Toujours dans l'idée d'un « cinéma pour tous », Cinérive SA a également investi plusieurs dizaines de milliers de francs dans une stratégie de salle adaptée aux personnes à mobilité réduite en supprimant de deux rangées de sièges, offrant ainsi une rangée spécialement adaptée aux chaises roulantes.

Cinérive SA apporte également une grande attention aux collaborations locales et aux séances en lien avec la vie sociale de la région. A titre d'exemples : des offres pour les enfants (Lanterne Magique, Noël gratuit), pour les jeunes (journée sport, nuit à thème), pour les séniors (Ciné-séniors, séances adaptées), pour les institutions (semaine contre le racisme, énergie et développement), pour les associations/acteurs culturels (Montreux Jazz, Montreux Comedy, Septembre Musical).

Côté structure, l'exploitation du cinéma a beaucoup évolué ces dernières années. L'équipe s'est restructurée à de nombreuses reprises, en vue de diminuer la masse salariale, charge principale de l'exploitation. Toutefois, la configuration en étages du cinéma Hollywood exige une exploitation à deux personnes, ce qui est pénalisant lors des jours de faible affluence.

Malgré tous ces efforts, l'équilibre financier n'a malheureusement jamais pu être atteint.

3 Situation actuelle

Les cinémas de Montreux ont fait l'objet de nombreux documents déjà transmis à votre Conseil[1]. La Municipalité n'estime donc pas nécessaire de revenir en détail sur le passé.

La Municipalité a des contacts réguliers avec le propriétaire et l'exploitant afin d'aborder les perspectives envisageables pour l'avenir du cinéma de Montreux. Il est important de préciser que ces discussions ont lieu dans un contexte particulier puisque d'une part le propriétaire a mis son bien en vente et que, d'autre part, il cherche à revaloriser les espaces dédiés actuellement au Cinéma. L'avenir est donc incertain. Néanmoins, le propriétaire a proposé une prolongation de bail à Cinérive SA jusqu'au 31 mars 2023, le temps nécessaire au propriétaire de vérifier si les espaces pouvaient être revalorisés selon ses souhaits. Ledit bail serait signé dès confirmation du soutien communal.

4 Chiffres

4.1 Fréquentation

La fréquentation moyenne est de 40'000 spectateurs par année, avec des extrêmes à 42'590 en 2016 et 36'923 en 2018. Le seuil de rentabilité fixé à 50'000 spectateurs annuels, comme mentionné dans le préavis No 05/2012, n'a jamais été atteint.

Bien entendu, l'année 2020 a été catastrophique avec 6'138 entrées, soit une baisse de fréquentation de 85%.

4.2 Comptes et budgets

4.2.1 Comptes

Vous trouverez ci-dessous les comptes du cinéma Hollywood, tout en précisant que ceux de 2020 sont bien entendu provisoires. Les indemnisations cantonales pour pertes financières sont une estimation, Cinérive SA n'ayant pas encore reçu de réponse formelle à sa demande.

	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Recettes						
Recettes films	591'364.75	580'601.60	534'414.97	499'479.17	541'479.80	82'975.55
Recettes annexes	240'439.74	224'555.07	313'595.23	257'080.29	287'191.47	38'929.03
Subvention COVID	-	-	-	-	-	45'000.00
Subvention comm.	-	-	-	-	-	13'890.00
Total recettes	*831'804.49*	*805'156.67*	*848'010.20*	*756'559.46*	*828'671.27*	*180'794.58*
Charges						
Charges	860'371.39	861'708.48	931'781.97	857'578.81	898'576.58	434'316.08
RHT	-	-	-	-	-	-126'364.48
Total charges	*860'371.39*	*861'708.48*	*931'781.97*	*857'578.81*	*898'576.58*	*307'951'60*
Résultats	*-28'566.90*	*-56'551.81*	*-83'771.77*	*-101'019.35*	*-69'905.31*	*-127'157.02*

[1] Préavis No 05/2012 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de CHF 60'000.- au maximum pour les années 2012, 2013 et 2014 en faveur de l'exploitation des salles Hollywood I et II à Montreux ; réponse du 1er mai 2020 à l'interpellation de M. Emmanuel Gétaz « Ecran noir pour les cinémas de Montreux ? Quelle politique suit la Municipalité ? » ; communication de la Municipalité du 18 septembre 2020 relative à Cinérive SA. Les rapports de la commission chargée d'examiner les deux motions ont été déposés lors de la séance du conseil du 18 novembre 2020.

4.2.2 Budgets

Vous trouverez ci-dessous les budgets des années à venir, tout en précisant que, en 2021, le calcul se base sur neuf mois d'exploitation réduite (avril-décembre) et que les charges de personnel incluent les aides en faveur des RHT. La subvention demandée dans le présent document n'est pas inclue dans les chiffres.

	2021	**2022**	**2023**
	9 mois avril-décembre	12 mois	3 mois janvier-mars
Recettes			
Recettes entrées	310'000.00	530'000.00	135'000.00
Recettes annexes	130'000.00	283'000.00	72'000.00
Subv. COVID	15'000.00	-	-
Total recettes	455'000.00	813'000.00	207'000.00
Charges			
Locations films	135'000.00	233'500.00	59'400.00
Loyers	55'620.00	74'160.00	18'540.00
Charges et entretien	90'000.00	113'000.00	28'250.00
Charges personnel	210'000.00	360'000.00	90'000.00
Achats divers	30'000.00	67'000.00	16'800.00
SUISA	4'300.00	7'300.00	1'850.00
Amortissements	-	-	-
Remboursement FET[2]	15'000.00	15'000.00	10'000.00
Total charges	*539'920.00*	*869'960.00*	*224'840.00*
Résultats	-84'920.00	-56'960.00	-17'840.00
Sur 12 mois	*-113'227.00*	*-56'960.00*	*-71'360.00*

Comme le montrent clairement les budgets 2021-2023, les prévisions des exercices à venir affichent un déficit annuel moyen, hors subvention communale, d'environ CHF 80'515.-. Ces perspectives ne sont pas envisageables pour l'exploitant.

5 Nouveau concept d'utilisation

5.1 Analyse

La Municipalité estime très difficile de parvenir à un équilibre financier au travers d'une exploitation « classique » des salles Hollywood, même avec un soutien communal. L'utilisation de ces espaces doit être repensée avec une approche différente. Suite à de nombreuses réflexions avec Cinérive SA, la Municipalité vous propose de transformer le cinéma actuel en « écrans géants de Montreux », à disposition de toutes les institutions intéressées. En effet, l'utilisation de salles de cinéma dépasse aujourd'hui la simple exploitation commerciale de films : les salles doivent devenir des lieux d'échanges pour l'ensemble des acteurs locaux[3].

[2] La FET avait accordé, en 2010, un prêt de CHF 100'000.- pour l'acquisition de projecteurs numériques. Au 31.12.2020, le solde à rembourser s'élevait à CHF 40'000.-.

[3] Expérience déjà menée avec succès par Cinérive SA notamment au cinéma Plaza de Monthey, où la commune est propriétaire des murs et a confié l'exploitation des espaces à la SA tout en favorisant une utilisation par les acteurs locaux.

5.2 Concept

La Municipalité, en collaboration avec Cinérive SA, propose donc de transformer le concept d'exploitation du cinéma actuel en salle de projections au sens large, à disposition de tous les acteurs montreusiens, aux intérêts multiples et variés : services communaux, écoles, institutions culturelles, clubs cinéphiles, association sportives ou sociales, sociétés de villages, hôtels, commerces etc[4]. L'idée est de créer un véritable partenariat public-privé et que, ainsi, toute institution intéressée puisse bénéficier de salles confortables, équipées avec les dernières technologies, centrées et facilement accessibles. Hollywood doit devenir les « écrans géants de Montreux » !

Au travers de la prise en charge des loyers, la Commune met gratuitement à disposition les espaces Hollywood non seulement à Cinérive SA mais également à toutes les institutions intéressées. Aucun loyer n'est perçu pour l'utilisation de la salle puisqu'il est pris en charge par la Commune. En revanche, chaque utilisateur devra assumer les frais d'exploitation :

- Cinérive SA au travers de ses recettes propres (billetterie, F&B etc.);
- les autres utilisateurs au travers d'un forfait horaire à payer à l'exploitant Cinérive SA, pour la mise à disposition des installations techniques et du personnel pour assurer le bon fonctionnement des salles[5].

Bien entendu, l'enjeu principal sera de faire cohabiter la programmation cinématographique habituelle avec ces nouveaux utilisateurs. La Municipalité estime prématuré, à ce stade, de bloquer telle ou telle soirée mais souhaite rester souple et flexible, tout en ayant un regard sur les demandes de locations. Des discussions sont encore en cours avec Cinérive SA ; les détails seront précisés dans une convention avec l'exploitant, mais il est d'ores et déjà prévu certains principes de gouvernance[6].

5.3 Soutien communal

Afin de pouvoir mettre en œuvre le projet des grands écrans de Montreux, la Municipalité propose à votre Conseil de prendre en charge les loyers bruts de ces espaces, avec trois objectifs principaux :

- le développement d'un lieu d'échanges et de rencontres au cœur de Montreux, facilement accessible ;
- le maintien d'une offre cinématographique à Montreux ;
- la possibilité d'offrir des espaces de projection pour toutes les institutions montreusiennes intéressées.

---

[4] Les partenaires potentiels sont divisés en quatre grandes catégories :

- les institutions publiques et parapubliques (Commune, écoles), pour des séances récréatives, pédagogiques, présentations, conférences etc. ;
- les associations, fondations, sociétés de village, clubs, groupements etc., pour des assemblées, soirées de soutien, présentations, lancements, conférence de presse etc. ;
- les sociétés privées et commerciales, les hôtels et restaurants, pour des présentations de projets, conférences, séminaires, réunions de lancement etc. ;
- les partenaires du cinéma, soit les structures actives dans le cinéma hors Cinérive SA : Lanterne magique, Ciné-senior etc.

[5] Ce tarif exceptionnel a été négocié à CHF 100.- HT/heure/salle au lieu de CHF 380-590.- HT.

[6] A ce stade des réflexions, il est prévu une occupation d'environ 50 créneaux par année à un tarif préférentiel de CHF 100.-/heure, sauf pour les séances du samedi 20h00 et du dimanche 16h00. D'éventuels frais de *catering*, de transformation de contenu dans d'autres formats, de droits sur les films etc. seront facturés en sus. Les demandes de réservation devront être adressées au moins 10 jours ouvrables avant l'événement afin de permettre à l'exploitant de prévoir sa programmation.

Cette prise en charge des loyers reste pour l'instant limitée au bail échéant le 31 mars 2023. Une éventuelle prolongation ne pourra être envisagée qu'avec l'accord de l'ensemble des partenaires, en particulier avec le propriétaire qui cherche actuellement à vendre le bâtiment.

Comme déjà évoqué *supra*, Cinérive SA s'engage à maintenir certaines offres privilégiées pour la population montreusienne, mises en place dès 2012. Il s'agit des abonnements à tarif préférentiel (10 entrées à CHF 100.- au lieu de CHF 170.- au prix unitaire).

Des événements destinés à la population de la Commune resteront proposés, à tarifs préférentiels ou gratuitement (Ciné-Séniors, Noël gratuit, séances enfants, etc…).

Ces contreparties seront précisées dans une convention liant Cinérive SA et la Municipalité.

5.4 Exploitation

A court terme, grâce à la subvention, le premier objectif serait d'équilibrer l'exploitation des salles de cinéma Hollywood. Dans un second temps, Cinérive SA souhaite dégager une marge positive en fin d'année, afin de créer un fonds d'investissement devenu obligatoire pour le renouvellement du matériel de la salle dans les années futures (entre CHF 200'000.- et CHF 250'000.-).

Côté contenu, Cinérive SA souhaite intégrer mieux encore les créateurs de contenus multimédias locaux, maintenir une offre commerciale et cinéphile, en français et en langue originale, et renforcer encore les collaborations/échanges avec les entités culturelles principales, même hors période de leurs manifestations.

6 Conséquences financières

Au 31 décembre 2020, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 8 millions. Le total des emprunts bancaires se montait à CHF 105 millions.

Les montants proposés aux budgets sont calculés *pro rata temporis*. A raison de CHF 6'180.- par mois, il s'agit donc d'une subvention en faveur de la société Cinérive SA de CHF 55'620.- pour 2021, CHF 74'160.- pour 2022 et CHF 18'540.- pour 2023[7].

Les montants correspondants seront portés sur le compte 150.3653.01 « subventions aux frais de locations ».

Le financement pourrait être assuré partiellement par la trésorerie et pour le solde par l'emprunt.

7 Développement durable

7.1 Social

La Municipalité est convaincue que la culture est un bien essentiel et que la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société. Au travers de ce soutien, elle permet à la population la découverte du 7e art à des tarifs accessibles. Par ailleurs, en transformant cet espace en un lieu de projections par la mise à disposition des deux salles pour les institutions intéressées,

[7] Prix nets, les loyers n'étant pas soumis à la TVA.

la Municipalité souhaite en faire un véritable lieu de vie et d'échanges, propice aux partages pour des spectateurs de tous âges et de toutes nationalités.

7.2 Economique

Le maintien d'une offre cinématographique doit être compris comme la possibilité de vivre une expérience et de pouvoir la partager. Le spectateur ne se retrouve pas seul, chez lui, face à son écran : l'idée est aussi, au travers de ce soutien financier, d'en faire profiter les sociétés montreusiennes intéressées ainsi que les partenaires économiques, notamment les commerces, les bars et les restaurants de Montreux.

7.3 Environnemental

La proximité d'un cinéma devrait inciter la population à s'y rendre à vélo ou en transports publics, favorisant ainsi la mobilité douce. Par ailleurs, l'utilisation de la salle par des projets tels que la soirée du film sur l'énergie ou des conférences sur le développement durable permet de sensibiliser la population aux défis environnementaux qui nous attendent.

8 Réponse aux motions

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la Municipalité estime avoir répondu aux motions de M. Emmanuel Gétaz et de Mme Géraldine Torchio, prises en considération lors de la séance du Conseil communal du 18 novembre 2020.

9 Position de la Municipalité

Presque 10 ans après le précédent préavis relatif au cinéma Hollywood, la Municipalité reste convaincue que le 7e art est une partie intégrante de l'offre culturelle d'une commune telle que Montreux. Elle est pleinement consciente des difficultés actuelles rencontrées pour l'exploitation des salles de cinéma, dues principalement aux évolutions technologiques, aux nouveaux modes de consommation au travers de plateforme dédiées et aggravées encore par la pandémie COVID-19.

Forte de ces constats, la Municipalité souhaite faire évoluer l'utilisation de ces espaces dans un véritable partenariat public-privé avec Cinérive SA. Elle espère qu'ainsi Hollywood se transforme peu à peu en espace de projection pour toutes les institutions intéressées, où Cinérive SA devient un partenaire au même titre que les autres utilisateurs tout en assumant la responsabilité de la gestion des salles. Le cinéma Hollywood devient l'écran géant de Montreux, au service du 7e art bien entendu, mais également en faveur des partenaires de notre Commune.

Le soutien proposé à votre Conseil est réaliste et réalisable ; il répond aux deux motions pendantes en proposant une solution permettant le maintien de salles de cinéma à Montreux, en l'occurrence celles exploitées par Cinérive SA. Cette société s'est engagée à tout mettre en œuvre pour donner un nouvel essor à ces espaces. La Municipalité restera attentive au succès rencontré par ces développements, y compris par l'utilisation des salles par les institutions intéressées à un tarif préférentiel.

Enfin, la Municipalité fera une pesée d'intérêts sur la poursuite éventuelle d'un tel soutien, sous réserve bien entendu de l'accord du propriétaire pour une prolongation de bail et du maintien des frais de location à des tarifs raisonnables.

10 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 08/2021 de la Municipalité du 19 février 2021 au Conseil communal relatif à la pérennisation des salles de cinéma Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation ; à la prise en charge des loyers des salles Hollywood du 1er avril 2021 au 31 mars 2023 ; à l'octroi d'une subvention *pro rata temporis* en faveur de Cinérive SA, à financer par crédit complémentaire au budget 2021 ; à la réponse à la motion de M. Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux », prise en considération le 18 novembre 2020 ; à la réponse à la motion de Mme Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma », prise en considération le 18 novembre 2020

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. de pérenniser les salles de cinéma Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation ;
2. de prendre en charge les loyers des salles Hollywood du 1er avril 2021 au 31 mars 2023 ;
3. d'accorder à cet effet une subvention de CHF 55'620.- en faveur de Cinérive SA sur le compte 150.3653.01 « subventions aux frais de location », à financer par crédit complémentaire au budget 2021 ;
4. de porter aux budgets 2022 et 2023 les montants correspondants *pro rata temporis,* respectivement CHF 74'160.- et CHF 18'540.- ;
5. de prendre acte que le présent rapport répond aux motions de M. Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux » et de Mme Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma », prises en considération le 18 novembre 2020 ;
6. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
7. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec ces affaires.

Ainsi adopté le 19 février 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic La Secrétaire a.i.

L. Wehrli L.S. F. Grec

Annexes : - Textes des motions de M. Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux » et de Mme Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma »

Délégation municipale : M. Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal

ANNEXE 1
Motion de M. Emmanuel Gétaz

Sauvons les cinémas de Montreux

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le monde du cinéma subit de plein fouet, comme d'autres, la crise du Covid-19 et ses conséquences à moyen terme.
Les exploitants de salles ont dû fermer tous leurs cinémas durant plusieurs mois, et prendre acte de l'annulation des sorties des grandes productions qui leur permettent d'équilibrer leurs comptes.
Ces sorties ont été reportées à la fin de l'année 2020, voire en 2021, certains films grand public étant même proposés directement sur les plateformes de Netflix ou Disney, notamment.
En raison de l'absence de films à forte capacité d'entrées, les espérances de recettes pour les salles sont donc très faibles, pour de longs mois encore.
Par ailleurs, une profonde méfiance s'est installée dans le public face à l'idée même d'aller passer deux heures dans une salle fermée aux côtés de nombreuses autres personnes.
Malgré la réouverture des salles en juin, la fréquentation est donc dramatiquement faible.
Même si les chiffres augmentent à nouveau, l'année 2020 sera dévastatrice pour les exploitants.
Les conséquences sont graves : certains exploitants vont fermer des salles, d'autres vont devoir reporter des investissements de rénovation ou d'adaptation de leur équipement ou des sièges, avec pour conséquences de rendre progressivement les salles moins attractives, au moment même où les plateformes, Netflix et Disney en tête, ont profité comme personne de la période de crise du Covid, en enregistrant des dizaines de millions d'abonnés supplémentaires.
Sommes-nous en train d'assister à la fin des salles de cinéma ?
On peut espérer que non, car certains complexes multisalles ont les moyens de résister.
Mais pour ce qui concerne les lieux accueillant une, deux ou trois salles, l'avenir s'annonce très difficile.
En fait, certains cinémas à salle unique, double ou triple, qui auraient dû disparaître il y a des années déjà, se portent bien et résisteront aussi.
Ce sont les salles qui ont été reprises, en tout ou partie, par les pouvoirs publics, ou qui bénéficient de soutiens publics établis et pérennes.
On peut donner comme exemples proches les salles d'Aubonne ou de Saint-Légier, dont le mode d'exploitation est en partie associatif ou en tous cas à but non commercial, accompagné de soutien publics.
D'autres salles sont exploitées de manière plus commerciale, avec des exploitants qui ont pris des risques financiers eux-mêmes pour les maintenir à niveau sur le plan technique et de confort.
On citera par exemple l'exploitante des cinémas de Morges et Yverdon, qui a elle-même pris des risques financiers très importants pour entretenir ses salles, mais avec un soutien communal sous forme de prêts sans intérêts.
Durant de nombreuses années, les deux cinémas Hollywood de Montreux sont restés dans la catégorie des salles exploitées par une société, Cinérive, qui n'a pas eu besoin de solliciter de soutiens publics.
Mais vous le savez, il y a bientôt sept ans, Cinérive a contacté la Municipalité de Montreux pour expliquer que les deux salles ne pourraient plus être exploitées longtemps si la commune ne soutenait pas leur exploitation.
Notre conseil a alors voté une garantie de déficit de 60'000.- par an pour les deux salles, soit 30'000.- par salle.

Ce soutien a duré trois ans.
Puis, pour des raisons incompréhensibles et qui constituent une grave erreur d'appréciation, la Municipalité a décidé de ne pas reconduire ce système de garantie de déficit.
Cinérive a tenté de s'en sortir seul, sans succès.
Et au début de l'année, Cinérive a annoncé que les baux ne seraient pas reconduits si la commune et le propriétaire ne faisaient pas un effort.
C'est à cette époque que j'ai interpellé la Municipalité, en soulignant que « Si rien n'est fait, les cinémas seront définitivement fermés au 31 décembre et démontés en janvier 2021. Montreux, ville touristique et culturelle, n'aura plus un seul cinéma, alors que des villes bien plus petites parviennent, grâce à une politique active, à maintenir ouvert une, voire deux salles (voyez par exemple Oron) ».
Nous étions alors en février.
Puis est arrivé le Covid-19.
Depuis, les salles Hollywood n'ont pas réouvert et si rien n'est fait, elles sont presque certainement condamnées.
Par cette motion, je demande que la Municipalité revienne devant le conseil dans les meilleurs délais avec des propositions pour tenter de sauver l'exploitation des cinémas de Montreux.
La Municipalité devrait faire preuve de créativité et d'audace, jusqu'à analyser la possibilité de racheter les murs des cinémas, afin de les confier à un exploitant, qui peut être Cinérive, mais pas forcément.
Il faut en effet savoir que certains cinémas, comme celui d'Aubonne, appartiennent de fait à leur ville et sont remis pour exploitation à une structure, associative parfois, qui mandate un professionnel pour programmer et animer la saison.
C'est ainsi que fonctionne le cinéma d'Aubonne, dont le directeur-programmateur s'occupe sur le même modèle également des cinémas de Saint-Légier, et de deux autres villes encore.
Mesdames et Messieurs, qui peut imaginer que Montreux puisse perdre ses derniers cinémas sans réagir, sans chercher toutes les solutions possibles ?
Quel dégât d'image, quelle humiliation que de voir la troisième ville du canton dans cette situation, qui est déjà effective puisque les cinémas n'ont pas réouvert après le confinement.
Quel incroyable manque de vision que d'avoir refusé de poursuivre un soutien qui avait été accepté par le conseil.
Comment justifier l'absence de cinémas à Montreux, alors que des villes cinq à dix fois plus petites ont des cinémas qui proposent de très belles programmations ?
Il est minuit moins cinq pour réagir.
J'espère que notre conseil prendra la mesure de la perte que représenterait la fermeture définitive de nos derniers cinémas et que nous obtiendrons de la Municipalité des propositions qui permettront d'inverser la situation actuelle.

ANNEXE 2
Motion de Mme Géraldine Torchio

Pour une commune de Montreux avec son cinéma

Monsieur le Président; Mesdames et Messieurs,

Suite à l'interpellation de Monsieur Gétaz et à la réponse de la Municipalité en mai dernier, le groupe des Vert-e-s se demande ce qu'il en est aujourd'hui. Comme le temps passe vite et que le bail a été dénoncé pour la fin de l'année, s'il l'on veut sauver les salles de cinéma de Montreux, c'est maintenant qu'il faut agir.
Tout d'abord, je vais rappeler quelques chiffres concernant les cinémas Hollywood.
En 2019, ce sont 1'600 élèves des écoles de Montreux qui sont venus assister à au moins un film
Ce sont 100 enfants inscrits au club de la Lanterne Magique
Ce sont 1'400 retraités qui ont assisté à des séances de Ciné-Senior
Ce sont 4 soirées-événements organisées par la Commune
Ce sont 6 soirées événements pour des avant-premières
Ce sont plusieurs partenariats avec des institutions locales tels que le Montreux Jazz et la Saison Culturelle
Ce sont plusieurs événements offerts par Cinérive à la population de Montreux
Ce sont des abonnements à tarif préférentiels pour les habitants de Montreux
Enfin, ce sont des places à 10CHF pour les écoliers de la commune.
A la lumière de ces chiffres impressionnants, on ne peut douter que les cinémas Hollywood jouent un rôle important dans la vie culturelle et sociale de notre commune.
Il est donc inimaginable que Montreux soit privée de salles de cinéma.
Tout d'abord, parce que nous sommes la troisième ville du Canton et que nous méritons d'avoir un cinéma
Ensuite, car c'est toujours un très mauvais signe lorsqu'une ville de cette grandeur perd peu à peu ses lieux dédies à la culture. Nous venons d'apprendre que l'Ancienne Poste des Planches ferme, notre cinéma est en sursis : voulons-nous vraiment prendre le risque que Montreux devienne une cité-dortoir, sans âme et sans activité culturelle locale?
Enfin, je me demande s'il n'est pas de notre responsabilité politique de conserver un lieu culturel présent dans la vie des Montreusiennes et Montreusiens tous les jours. Il y a peu d'endroits dans lesquels les habitants de Montreux se rencontrent, préservons-les pour garder notre identité montreusienne et permettre à notre population de tisser des liens.
Concrètement, cette motion demande à la Municipalité,

- *De mettre en œuvre des mesures urgentes qui permettront aux salles de cinéma Hollywood de rester ouvertes l'année prochaine.*
- *De considérer la création d'une subvention annuelle qui garantirait l'existence d'un cinéma à Montreux.*

La ville de Montreux est connue pour sa culture. Soutenons-la.
Je demande que cette motion soit envoyée en commission. En vous remerciant de votre attention.